



Évreux, le 20 février 2018

Rapport d'expertise concluant à l'absence de loups en forêt de Lyons

En janvier 2018, des photos ont été prises et des traces d'un animal relevées dans la forêt domaniale de Lyons, pouvant laissant penser à la présence d'un loup.

Selon les conclusions du rapport d'expertise réalisé en février par l'office national de la chasse et la faune sauvage, les caractéristiques visibles de cet animal ne sont pas suffisantes pour permettre d'identifier avec certitude un loup. De nombreux chiens peuvent en effet, présenter un gabarit et des teintes de pelage très similaires à celui d'un loup.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.f